



DROIT DE L'INFORMATIQUE : LES BONNES PRATIQUES JURIDIQUES DU SPÉCIALISTE DES SYSTÈMES & RÉSEAUX

800 € HT (tarif inter) | REF : -ENV1565
TARIF SPÉCIAL : particuliers et demandeurs d'emploi

Acquérir les notions juridiques indispensables nécessaires à toute activité dans le domaine de l'informatique.

PROGRAMME

Actualité du droit des S.I.

- Aspects réglementaires .
- Aspects jurisprudences.

Évolutions règlementaires et jurisprudentielles

- Hadopi.
- Sécurité S.I. des AA...(RGS).
- Cyber-criminalité.
- Cyber-surveillance.

Évolutions normatives

- Normes et références.
- Cohérences globales.
- Les nouvelles menaces : vol d'informations, gestion des droits et usurpation d'identités....

Les référentiels et les responsabilités d'un administrateur

- Le référentiel légal (CNIL, etc.).
- Le référentiel interne (Contrat de travail, fiche de poste, charte de l'administrateur...).
- La responsabilité professionnelle.
- La responsabilité personnelle.
- Les responsabilités partagées.

Les devoirs et obligations d'un administrateur

- Le devoir d'agir et d'analyser.
- Le devoir d'intervenir.
- Le devoir d'informer.
- Les obligations de confidentialités.
- Le respect du droit des tiers.

Les outils au service de l'administrateur

- Outils organisationnels (Audit des risques, Politiques des logs...).
- Outils techniques (Badges, Login, Biométrie etc.).
- Outils juridiques (Tableaux de bord, codes, etc.).

Maitriser les risques

- Le risque de ne pas avoir de charte d'administrateur.
- Le risque d'une absence de guide d'opérations de contrôles.
- Le risque de disposer d'une vieille charte.
- Le risque d'une absence générale de conditions générales de sécurité.

Travaux pratiques

- Quelques exemples de bonnes pratiques.
- Études de cas.



2

JOURS

14

HEURES

OBJECTIFS

Connaître les bases du droit du travail et du droit liés aux nouvelles technologies

PUBLIC | PRÉREQUIS

PUBLIC

Techniciens informatiques,
administrateurs, techniciens
réseaux

PRÉREQUIS

Aucun

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE LA FORMATION

de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Théorie | Cas pratiques | Synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation qualitative des acquis
tout au long de la formation et
appréciation des résultats

DATES ET LIEUX

Aucune session ouverte